

Les 46 logements du Clos Notre-Dame inaugurés hier

SOCIAL foyer de jeunes travailleurs et "pension de famille" cohabitent sur cette propriété

Beaucoup de monde, beaucoup de discours et beaucoup d'applaudissements hier lors de l'inauguration officielle du Clos Notre-Dame, la résidence sociale ouverte depuis quelque temps déjà avenue Emmanuel-Baudoin, dans deux superbes maisons rénovées. Foyer de jeunes d'un côté, «pension de famille» pour personnes en grande difficulté de l'autre (voir ci-dessous), le Clos Notre-Dame est une réalisation exemplaire que l'on doit à une conjonction de bonnes volontés. Celles de la ville de Grasse et de Pôle Azur Provence, d'une part, qui ont souhaité conserver à l'ancien «carmel» sa vocation sociale; celle d'API-Provence ensuite, qui a racheté les locaux et monté l'opération, avec la soutien sans faille de la Fondation Abbé Pierre.

API comme Accompagnement, Promotion Insertion. Une association régionale qui fête ses 16 ans et a été créée par André Chaudières, créateur de la Fondation Abbé Pierre dont elle est en quelque sorte la «petite sœur». A l'origine, il s'agissait de résorber les derniers bidonvilles de la région.

Insertion sociale par l'habitat

Aujourd'hui, l'habitat social et l'accompagnement des personnes en difficulté sont toujours sa mission.

Accueillis par Auguste Derrives, directeur général d'API-Provence et Alexia Facchinetti, directrice pour Grasse, les nombreuses personnalités qui ont découvert hier cette réalisation ont été séduites tant par la qualité de la rénova-

tion que par l'intérêt de l'opération, dans une région où les problèmes de logement sont un facteur majeur d'exclusion.

Ainsi, Claude Charbonniaud, président d'API-Provence, rappelait la mission «d'insertion sociale et professionnelle par l'habitat» d'API, qui gère plus de 1750 logements. Il félicitait Jean-Pierre Leleux, maire et président de Pôle Azur Provence d'avoir désormais sur son territoire «une réponse exemplaire de logements adaptés à un parcours d'insertion permettant aux personnes accueillies d'accéder à une plus grande autonomie et citoyenneté».

Tout à tour, Gérard Gantier, vice-président de la fondation Abbé Pierre, Jean-Paul Dumoulin, délégué général de l'union des foyers de jeunes travailleurs, Louis Bes-



Une superbe rénovation au service d'une noble cause.



les personnalités pendant l'allocution de Claude Charbonniaud.

(Photos Loïc Temporelli)

son, ancien ministre du Logement, auteur de la loi qui porte son nom, se sont félicités de la conjonction de bonnes volontés qui a abouti à la concrétisation de ce projet.

«Vous nous rendez confiance dans l'avenir», déclarait pour sa part André Aschiéri, maire de Mouans-Sartoux et conseiller régional, représentant le président Vauzelle, en s'adressant aux acteurs sociaux présents.

Point de vue partagé par Jean-Pierre Leleux qui se félicitait de cette réalisation, «symbole de la volonté politique de Grasse et Pôle Azur Provence en matière de logement social».

Le mot de la fin revenait au préfet des Alpes-Maritimes. Pierre Breuil en profitait pour rappeler que «le logement social, c'est essentiel», réaffirmant que «la loi SRU est une

bonne loi» et se réjouir que Grasse fasse «tout pour se mettre en conformité avec la loi, ce qui est loin d'être le cas de toutes les communes» et que les Alpes-Maritimes «soient un des départements qui en font le plus en matière de logement social.»

S'adressant à Louis Besson, Pierre Breuil lui déclarait : «nous pouvons tous, de droite comme de gauche, nous inspirer du message que vous avez légué à la Nation.»

P. P.

Étaient également présents Claude Serra, sous-préfet; Danièle Tubiana, conseiller régional et adjointe déléguée aux affaires sociales; André Laurent, directeur des services de Pôle Azur Provence; les représentants de la CAF, du Logiam, de l'UFJT, de la Caisse des dépôts et consignations et de nombreuses associations partenaires, ainsi que des élus et fonctionnaires de la ville et de PAP.